

Noisy-le-Sec

Samia, la prof de LEP révisé la Constitution

QUELLE ne fut pas sa surprise d'être choisie pour participer à la commission Veil de révision de la Constitution ! « Quand M^{me} Simone Veil me l'a proposé, j'ai tout de suite accepté », affiche Samia Essabaa, tout sourire.

Du coup, depuis avril, cette enseignante d'anglais au lycée d'enseignement professionnel Théodore-Monod (ex-Moulin-Fondu) à Noisy-le-Sec ne rate pas une réunion, qui a lieu tous les jeudis matin, à Matignon, avec une dizaine d'autres membres, tous juristes ou politiques, parmi lesquels donc l'ancienne ministre aux Affaires sociales qui a promu la loi autorisant l'avortement en France.

Replacer la banlieue au centre des débats

« Il y a deux sujets qui me passionnent : la question de la parité homme-femme et celle de la discrimination positive. Si ça n'avait tenu qu'à moi, j'aurais volontiers effacé de la Constitution le mot *race*, considérant qu'il n'y en a qu'une et qu'elle est humaine. C'est hélas juridiquement impossible. Je m'attache donc surtout à donner un point de vue réaliste et à replacer la banlieue au centre des débats », poursuit l'enseignante, fière de ses origines marocaines tout autant que de son intégration qu'elle doit, selon elle, en grande partie à ses parents.

« Ils n'ont cessé de me pousser à entrer dans le moule. Et l'école de la République a fait le reste », insiste cette aînée d'une fratrie de sept enfants dont cinq filles à qui elle n'a eu de cesse de montrer l'exemple.



NOISY-LE-SEC, HIER. Samia Essabaa été choisie par Simone Veil pour participer à la révision de la Constitution, une aventure inattendue pour cette prof. (LP/M-P.B.)

Samia la quadra n'en est pas à sa première distinction. L'an dernier, le sous-préfet lui avait déjà demandé d'intervenir dans les stages citoyens de la Commission pour la promotion de l'égalité de chances (Copec). Cinq jours de cours de morale civique dispensés à des jeunes majeurs délinquants qui avaient eu affaire à la justice. « Une expérience unique ! », poursuit celle qui a rencontré Simone Veil il y a quatre ans.

A l'époque, régulièrement confrontée à la question de l'antisémitisme dans son lycée, cette professeure qui n'a pas pour habitude de s'en laisser compter décide de mettre en place « quelque chose d'envergure » pour lutter contre les tags ou les insultes. « C'était le sujet tabou.

Mais j'étais sûre que mes gamins étaient capables de comprendre les points communs entre les religions monothéistes », assure l'enseignante.

Devant l'intérêt de ses élèves en BEP de couture et de secrétariat pour le thème de la Shoah, elle les emmène visiter le camp d'Auschwitz. Elle leur parle de Simone Veil et de Lucie Aubrac. « Il fallait trouver des exemples vivants pour mettre à mal les préjugés », poursuit celle qui n'hésite alors pas à demander à l'ancienne ministre réchappée des camps de la mort de rencontrer ses élèves. Simone Veil accepte. « Une rencontre inoubliable », sourit Samia Essabaa, qui poursuit l'aventure au lycée.

MARIE-PIERRE BOLOGNA

Montreuil

Polémique sur le personnel communal

POUR l'opposition municipale, ça a été l'article de trop. Dans son numéro paru la semaine dernière, plus de deux mois après la victoire historique de Dominique Voynet sur le maire sortant (app. PC) Jean-Pierre Brard, l'hebdomadaire « le Point » est revenu sur les mésaventures de la maire écologiste et de son équipe dans les jours qui ont suivi leur prise de la mairie : serrures remplacées, dossiers volatilisés et mauvaise volonté des secrétaires du cabinet qui oubliaient de transmettre les messages importants.

L'opposition dénonce un « climat de suspicion permanente »

Des « attaques inexcusables contre les agents de la ville mettant en cause leur sens du service public, leur intégrité et leur professionnalisme », dénoncent aujourd'hui trois conseillers de la liste de l'ancien maire pour qui le personnel communal « n'a pas à souffrir des querelles politiciennes entretenues depuis le mois de mars ».

Il faut dire que depuis cette élection, on ne compte plus les articles

de presse relatant, anecdotes savoureuses à l'appui, les « résistances » rencontrées au sein des services par la nouvelle équipe.

« On a voulu siffler la fin de la récré, souligne Gaylord Le Chequer, un des conseillers de la "minorité" qui réclame notamment un démenti formel de Dominique Voynet. Ces articles ont créé de l'émoi dans la maison. D'autant qu'ils visent souvent le petit personnel : les secrétaires, les agents d'entretien. »

L'opposant va encore plus loin : il régnerait depuis mars « un malaise, une ambiance de suspicion permanente » au sein de la mairie qui compte quelque deux mille agents. La CGT communaux s'appête même à distribuer un tract de protestation.

« On refuse de nous rencontrer. S'ils ne voulaient pas la ville, il ne fallait pas qu'ils la prennent », s'énerve un de ses responsables.

Au cabinet de la maire, on tempère ces attaques. « Madame Voynet et l'équipe municipale entretiennent les meilleures relations avec le personnel communal, avec qui elle apprend à travailler. Un nouveau directeur général des services entrera d'ailleurs en fonction au 1^{er} juillet. »

JULIEN DUFFÉ

VIVRE EN SEINE-SAINT-DENIS

LES PAVILLONS-SOUS-BOIS Casa Nova : les 7 sans-papiers régularisés

C E SONT eux qui ont lancé le mouvement de protestation en Seine-Saint-Denis, dénonçant les conditions de travail déplorables des salariés sans papiers du bazar Casa Nova, situé aux Pavillons-sous-Bois. Hier, les sept travailleurs jusque-là sans promesse d'embauche ont été régularisés. Une situation qui était loin d'être gagnée. Le 15 avril, soutenus par la CGT et Droits devant !, trois d'entre eux, bientôt rejoints par cinq autres camarades également en situation irrégulière, se sont mis en grève. Ils réclamaient leur régularisation, dénonçant leur employeur qui leur demandait d'effectuer de dix à douze heures de travail par jour, payés 3,90 € de l'heure. De fait, la CGT 93 et Droits devant ! réfléchissent aux possibilités de poursuivre en justice Casa Nova.

MUNICIPALES 2001 Des responsables du MNR rejugés pour fraudes

H UIT ELUS et cadres du Mouvement national républicain, l'ancien parti de Bruno Mégret, ont comparu pendant deux jours devant la cour d'appel de Paris pour avoir abusé de 240 habitants de Seine-Saint-Denis en les faisant figurer à leur insu sur des listes aux élections municipales de 2001. Condamnés à des peines d'amende et à la privation de leurs droits civiques de deux à trois ans lors d'un premier procès à Bobigny, en juin 2006, ils avaient tous fait appel. Selon l'accusation, sur les 655 candidats MNR aux municipales en Seine-Saint-Denis, 36 % (soit 240) avaient déclaré avoir été abusés après avoir répondu à une enquête ou signé une pétition sur l'insécurité. Gilles Barial, qui était tête de liste MNR à Romainville, a déclaré avoir rencontré les candidats « dans leur appartement » assurant que ceux-ci s'engageaient « en toute connaissance de cause ». Philippe Milliau, ex-secrétaire départemental du parti et tête de liste à Aulnay, toujours membre du bureau national, et Philippe Blanchard, le supposé collecteur de signatures, ont nié toute manœuvre frauduleuse. Le délibéré sera rendu en septembre.

EPINAY-SUR-SEINE Les parents d'élèves campent sur leurs positions

N ON-REPLACEMENT des professeurs absents, médecine scolaire indigente, réseaux d'aide presque inexistantes... les parents d'élèves de toutes les écoles d'Epinay sont en colère et le montrent : en marge de pétitions et de réunions d'informations, la FCPE locale a décidé de protester sur le terrain, en installant... des tentes, face aux établissements. Ainsi après l'école Pasteur, la semaine dernière, ils camperont aujourd'hui et demain devant l'école Jean-Jacques Rousseau. Les écoles Lacépède et Alexandre-Dumas suivront.

